

Communiqué de presse

Yverdon-les-Bains, le 6 mai 2022

La Ville et le Groupe VOénergies s'associent pour accélérer la production électrique photovoltaïque à Yverdon-les-Bains

Dans sa séance du 5 mai 2022, le Conseil communal a validé la proposition de la Municipalité de créer une entité juridique indépendante, Y-Solaire SA. La Ville d'Yverdon-les-Bains, qui détiendra 51% du capital, s'associe avec VOénergies production SA, société du Groupe VOénergies qui détiendra 49% du capital.

Depuis 2011, la Ville d'Yverdon-les-Bains a investi plus de deux millions dans des centrales photovoltaïques réalisées par les services des énergies et de l'urbanisme sur les toits des bâtiments communaux. Les plus importantes sont celles du Service des énergies, de La Marive, du Centre funéraire, des Collèges Léon Michaud, du Cheminet, de la Villette et des Rives, de la nouvelle Caserne du SDIS, et plus récemment du nouveau Stade municipal. La production d'électricité annuelle des installations communales atteint environ 1.6 millions de kilowattheures et celle des installations privées 5.5 millions de kilowattheures en 2020, soit un total cumulé de 6% des besoins en électricité de la ville, selon les données du préavis PR21.44PR.

Pour atteindre l'objectif de 30% d'électricité renouvelable locale à l'horizon 2035, la Municipalité souhaite accélérer la réalisation de centrales par le biais de la création d'une entité juridique indépendante, qui en assurera le financement et la commercialisation.

« Devant l'importance des enjeux climatiques et pour préserver les ressources financières de la Ville, nous avons proposé au Conseil communal une association avec VOénergies, un acteur énergétique local, hautement qualifié », déclare avec enthousiasme Benoist Guillard, Municipal des énergies d'Yverdon-les-Bains.

« Participer au développement de la capacité de production d'électricité renouvelable d'Yverdon-les-Bains est une réelle opportunité de renforcer les nombreux liens opérationnels que nous entretenons avec Yverdon Energies », se réjouit Christian Tinguely, Directeur général du Groupe VOénergies.

« VOénergies est un partenaire solide, majoritairement en mains publiques et qui bénéficie d'une excellente expertise en matière de projets d'électricité renouvelable et d'une très bonne connaissance du tissu économique régional », ajoute Benoist Guillard.

Le préavis adopté par le Conseil communal prévoit la constitution de la société anonyme Y-Solaire SA, basée à Yverdon-les-Bains, dotée d'un capital de départ de 1.5 millions apportés en cash par les partenaires. Les objectifs de la Ville restent la réduction, par rapport à l'an 2000, de la consommation énergétique globale par habitant de 43% (y compris le sous-objectif de réduire la consommation électrique par habitant de 13%) ; la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 54%. Enfin, elle vise la couverture de 30% des besoins énergétiques de la commune par des ressources renouvelables locales.

La société sera formellement créée dans le courant du 2^{ème} semestre 2022. Elle sera opérée par une direction qui s'appuiera sur les compétences et prestations des équipes des deux partenaires.



Communiqué de presse

A propos de VOénergies

Le groupe est ancré et actif localement depuis plus de 100 ans. Il poursuit une stratégie qui place le client au centre de ses préoccupations. Son capital est détenu à hauteur de 66% par les pouvoirs publics régionaux. VOénergies est active dans les services de proximité dont la production et la distribution d'électricité, la distribution de gaz et de chaleur, la diffusion des produits multimédia net+ (Internet, Mobile, TV et Téléphonie) ainsi que dans la réalisation d'installations électriques et d'installations de production d'énergie renouvelable (pompes à chaleur, installations photovoltaïques). Il s'engage aussi activement dans la transition énergétique grâce à de nombreuses prestations en matière d'efficacité énergétique. A ce jour, le groupe compte 183 employé(e)s dont 32 apprenti(e)s.